

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	51 (2024)
Heft:	6: Tours de refroidissement et esprits échauffés : le nouveau débat sur l'atome divise la Suisse
 Artikel:	 Pour une protection plus stricte du climat
Autor:	Peter, Theodora
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1077473

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une protection plus stricte du climat

Le 9 février 2025, le peuple se prononcera sur l'initiative pour la responsabilité environnementale. Celle-ci exige que l'économie suisse réduise sensiblement sa consommation de ressources afin de préserver le climat et l'environnement. Ses opposants mettent en garde contre un «effondrement de la prospérité».

THEODORA PETER

L'initiative populaire «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires» passera par les urnes à un moment politique défavorable pour ses auteurs. Il y a quelques mois seulement que l'initiative sur la biodiversité a été rejetée en votation populaire (cf. article à gauche). Dans un monde éprouvé par la guerre et l'incertitude économique, les questions écologiques ont apparemment du mal à s'imposer. «Inutile de se cacher les choses: la campagne de votation sera très ardue», déclare Magdalena Erni, coprésidente des Jeunes Verts et porte-parole de l'Alliance pour la responsabilité environnementale. Néanmoins, dit-elle, les intempéries dévastatrices de l'été dernier ont montré à quel point il est urgent de se battre pour la protection du climat et de l'environnement. L'idée de l'initiative pour la responsabilité environnementale remonte à 2021, lorsque le peuple a rejeté de peu la loi sur le CO₂ (cf. «Revue» 4/2021), étouffant dans l'oeuf les ambitions de la Suisse dans sa lutte contre le changement climatique. Les Jeunes Verts ont alors lancé ce nouveau projet. Non pas par frustration, dit la porte-parole, mais par conviction «qu'il faut à présent aller résolument de l'avant».

Les initiateurs s'appuient sur le concept scientifique des limites planétaires, selon lequel le changement climatique et l'érosion de la biodiversité ne sont que deux des seuils de tolérance qui ont déjà été franchis. La consommation d'eau et les émissions d'azote et de phosphore ont elles aussi atteint des niveaux insupportables pour la planète. L'initiative populaire entend ainsi responsabiliser l'économie suisse, en lui imposant de restreindre son utilisation des ressources afin de préserver les bases mêmes de la vie. Cet objectif doit être atteint en dix ans. «Nous avons déjà perdu trop de temps pour atteindre les objectifs climatiques», justifie Magdalena Erni.

Le Conseil fédéral et le Parlement s'y opposent

Le Conseil fédéral rejette l'initiative en bloc. Pour Albert Rösti, ministre de l'Environnement (UDC), celle-ci «porterait gravement atteinte à la liberté de décision». De même, ce projet «antilibéral» a été massivement rejeté par le Parlement. Les partis bourgeois sont allés jusqu'à évoquer la menace d'un «effondrement de la prospérité». Les Vert'libéraux estiment eux aussi que l'initiative est «impossible» à mettre en œuvre, surtout dans un délai de dix ans, qui impliquerait des «réglementations rigoureuses». Dans le camp rose-vert, le PS a tenté en vain de proposer un contre-projet amputé du délai controversé de dix ans. La majorité du Parlement a décidé de soumettre l'initiative au vote, sans solution de rechange.



L'initiative déposée en 2023 par les Jeunes Verts suisses exige le respect des «limites planétaires». Photo Keystone

Sans surprise, les cercles économiques s'opposent eux aussi à l'initiative sur la responsabilité environnementale. Dans un blog, Alexander Keberle, directeur du département Environnement au sein d'economiesuisse, qualifie ce projet d'«utopie post-capitaliste». Certes, concède-t-il, la Suisse doit continuer à réduire son empreinte écologique, «mais sans pour autant se ravalier au niveau des pays en développement». Car une consommation «extrêmement faible» de ressources, comme celle qu'exige l'initiative, est avant tout révélatrice d'une «pauvreté extrême», note Alexander Keberle en se référant à des pays comme l'Afghanistan, Haïti et Madagascar qui, eux, respectent les limites planétaires. Comparativement, écrit-il, la Suisse affiche une performance économique par habitant plus de 80 fois plus élevée, tandis que son empreinte écologique est «seulement» cinq fois plus importante. Selon ce représentant de l'économie, la croissance n'est pas corrélée à la pollution: la Suisse a plus que doublé sa création de valeur industrielle depuis 1990, tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de près de la moitié.

L'initiative sur la responsabilité environnementale est le seul objet qui sera soumis à votation le 9 février 2025.